

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTERE DE LA CULTURE  
ET DU PATRIMOINE**



**Fonds de Promotion de l'Industrie  
Cinématographique et Audiovisuelle**

Date, le .....

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

<b>N° d'identification du projet</b> (Réservé au FOPICA)			
<b>TITRE DU PROJET</b>			
<b>1- RESPONSABLE(S)</b>			
<b>1.1. Auteur(s)</b>			
Nom, prénom			
Adresse complète			
Téléphone		Fax	
Email			
<b>1.2. Société de production</b>			
Nom			
Raison sociale			
Adresse complète			
Téléphone		Fax	
Email			
Représentée par	Nom, Prénoms		
	Titre		
	Fonction		

S/C Direction de la Cinématographie : 28, Sicap Mermoz Extension - VDN Dakar - Tél. : (221) 33 824 81 48- 33 824 75 86 - B.P. : 4001 Dakar/Sénégal - Email : [sunucinema@gmail.com](mailto:sunucinema@gmail.com) - Site web: <http://www.culture.gouv.sn> ou <http://sencinema.org>

**APPEL A PROJETS - 2014  
FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE (FOPICA)**

### 1.3. Coproducteur(s) pressentis

Nom			
Raison sociale			
Adresse complète			
Téléphone		Fax	
Mail			

### 2-EQUIPE TECHNIQUE

Postes	Noms	Nationalité
scénariste(s)		
Réalisateur(s)		
Directeur de la photo		
Ingénieur de son		
Chef monteur		
Autres : A préciser		

### 3-DEVIS RECAPITULATIF PROVISOIRE

	Montant en CFA	Dépenses éligibles
Droits artistiques		
Equipe technique		
Moyens techniques		
Assurances et divers		
Frais généraux		
TOTAL (HORS TVA)		

### 4 - PLAN DE FINANCEMENT

	Montant en CFA	Dépenses éligibles
Part sénégalaise		
Part étrangère		

### 5 - PERSPECTIVES DE PROMOTION, DIFFUSION ET COMMERCIALISATION DU PROJET

--	--	--

# Liste des documents à fournir

## Aide à la production

### **Dossier artistique**

1. Une note générale du producteur présentant le projet,
2. Une note d'intention du réalisateur,
3. Un synopsis (fiction) ou un résumé (documentaire),
4. Un scénario (fiction) ou un traitement (documentaire),
5. Pour les séries, la bible et le scénario (fiction) ou traitement (documentaire) du pilote (premier épisode), et les traitements pour les épisodes suivants,
6. Pour les films d'animation, un story-board ou des éléments graphiques,
7. Pour les projets de création web, un traitement incluant les informations relatives à l'architecture du projet et une description visuelle du dossier (interactivité, composantes visuelles, sonores et graphiques, conception de l'interface, technologies numériques et logiciels utilisés).
8. Une biofilmographie de l'auteur et/ou du réalisateur, avec copie DVD des précédentes réalisations

### **Dossier administratif**

1. Une lettre adressée à Monsieur le Ministre de la Culture, Président du Comité de gestion du Fonds de Promotion à l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (FOPICA) motivant la demande de subvention chiffrée (dans la limite du plafond correspondant) précisant en quoi le projet remplit les conditions d'éligibilité ;
2. Un formulaire de candidature dûment rempli
3. Une fiche technique du film précisant l'étape d'avancement du projet ;
4. Une copie du contrat de cession signé avec l'(les) auteur(s) et/ou le(s) réalisateur(s),
5. L'autorisation de l'ayant-droit de l'œuvre originale concernée (en cas d'adaptation),
6. Un budget prévisionnel,
7. Un plan de financement,
8. Un état détaillé des dépenses prévisionnelles au Sénégal,
9. En cas de coproduction, la copie du contrat de coproduction,
10. La présentation (les statuts) et la filmographie de la société de production, avec copie DVD des précédentes productions,
11. Contrats d'option sur les droits
12. La copie de l'engagement d'un diffuseur,
13. Toutes autres pièces jugées utiles par le producteur (justificatif de domicile, compte bancaire avec R.I.B. ...)

## Aide à la postproduction

1. La dernière version du scénario du film
2. les copies de contrats des collaborateurs
- 3 Les copies de contrats de cession et / ou de mise en participation des droits d'Auteur
- 4 Biofilmographie du Réalisateur avec ses réalisations antérieures
- 5 Présentation de la structure de production avec ses productions antérieures
- 6 Le devis détaillé réactualisé et plan de financement des travaux en suspens.
- 7 Un bilan des dépenses déjà effectuées
- 8 Les engagements non encore honorés
- 9 Une copie de visionnage des rushes ou du pré-montage.
- 10 Toutes autres pièces jugées utiles par le producteur (justificatif de domicile, compte bancaire avec R.I.B. ...)